

CSEC du 20 décembre 2021

Explication de vote CFE-CGC Métiers de l'Emploi

Contrat d'Engagement Jeune pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi » au sein des agences Pôle emploi.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi accueille positivement l'embauche de 900 CDI dans l'objectif d'un accompagnement resserré et plus intense des jeunes éloignés de l'emploi.

Après étude du dossier, et suite aux échanges lors du CSEC d'information, elle estime pouvoir qualifier ce dispositif d'intéressant.

Cependant, ce projet vient se rajouter au déploiement de tous les autres projets alors que les agents n'en peuvent plus, sans parler des managers au bord de la rupture.

Nous tenons à redire formellement les points d'alerte que nous avons soulevés lors de la séance d'information. à savoir :

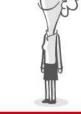
- La relation partenariale avec les missions locales risque de se tendre de par la création de ce dispositif qui s'apparente à la garantie jeune. Nous appelons ici à ce que les Directions Générales interviennent pour qu'une vraie politique d'alliance et de collaboration soit renforcée afin d'éviter l'écueil de la concurrence.
- Les activités dites « contraintes » (accueil, 3949) vont reposer sur les épaules d'une part toujours plus restreinte de conseillers du fait de la multiplication des dispositifs. Cette alerte est encore plus forte pour les « petites » agences.
- La charge supplémentaire qui va peser sur les épaules :
 - des conseillers GDD au moment de la création des portefeuilles de jeunes impliquant la liquidation de nouvelles DALs dans une période où d'autres projets se déploient tels que le CRI, ZPA ou



01 53 09 95 95 syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr 38 rue des frères Flavien - 75020 Paris

www.cfecgc-metiersdelemploi.fr









CVM. Si nous entendons que ces projets vont à terme améliorer le service rendu à nos usagers et la qualité du travail des conseillers, le « coût de mise en œuvre » est très lourd à porter.

 Des ELD qui vont devoir mettre en place ce nouveau dispositif en même temps que d'autres déploiements, recruter, accueillir, former, tutorer les nouveaux collègues mais aussi présenter et faire vivre ce nouveau dispositif au milieu des autres.

Après presque 2 années de pandémie pendant lesquelles les agents de Pôle emploi ont répondu présent sans faille, ils ne font pas exception, beaucoup d'entre eux sont aujourd'hui épuisés et fragilisés. On peut mesurer chaque jour leur épuisement, leur questionnement sur le sens de ce qu'ils font, leur désarroi face à la multiplication des nouveaux projets.

Pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, la fatigue des agents de Pôle emploi n'est pas une vue de l'esprit, ni un énième argument pour se positionner sur un projet, elle est réelle, et bien palpable.

Face à cette situation la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi s'abstiendra** sur le déploiement du « Contrat d'Engagement Jeune pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi » au sein des agences Pôle emploi.

Monsieur le Président du CSEC, vous ne pouvez plus attendre, vous devez entendre, prendre en compte nos alertes mais surtout proposer des mesures fortes, détendre certains calendriers pour agir sur cette situation immédiatement.

CFE-CGC Métiers de l'Emploi

01 53 09 95 95 syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr 38 rue des frères Flavien - 75020 Paris

www.cfecgc-metiersdelemploi.fr





